

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Mali		
TITRE DU PROJET : « An be gnokon bolo » (on est ensemble !) : La jeunesse unie pour un Mali stable		
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :		
Modalité de financement du PBF: <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :	
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Agence coordonnatrice : UNICEF Agence Bénéficiaires : UNICEF/ SFCG Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne		
Date approximative de démarrage du projet¹: Décembre 2019 Durée du projet en mois : ² 36 mois + 9 mois (nouvelle date de fin du projet 24 décembre 2023) Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Régions de Kayes, Sikasso, Koulikoro et district de Bamako		
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF: <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional		
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : UNICEF : \$ 2 498 450 SFCG: \$ 1 092 470 Budget total : \$3 590 920		
Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A		
PBF 1^{ère} tranche (_70%): UNICEF: \$1 748 915 SFCG: \$ 764,729	PBF 2^{ème} tranche* (_ 30%): UNICEF: \$749 535 SFCG: \$ 327,741	Total 1^{ème} tranche* (70_ %): \$ 2 513 644
Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant : Le projet proposé contribuera au renforcement des capacités des jeunes filles et garçons âgés de 12-17 ans et 18-35 ans et leur fournira des outils de prévention et de gestion des conflits tout en changeant les perceptions des adultes, notamment des autorités étatiques, politiques, traditionnelles/coutumières et religieuses, quant à leur rôle et valeur ajoutée en tant qu'acteurs et actrices pour accompagner les processus de consolidation de la paix. Il a été développé en prenant en compte les différents risques résiduels, les conflits latents et potentialités locales pour soutenir/ redynamiser les cadres de concertation et renforcer le dialogue sur la prévention des conflits, la consolidation de la paix entre les jeunes et par les jeunes (garçons comme filles) avec le soutien et la participation des adultes et autorités. Dans les régions touchées par le conflit en raison de l'activisme des groupe armés non étatiques, les jeunes hommes et femmes en sont les principales victimes. A cet effet, leur avenir reste hypothéqué à cause de la déstabilisation de leurs régions, avec pour conséquences la fermeture des écoles, la compétition autour de l'accès aux ressources économiques et naturelles, et la perte de légitimité des autorités étatiques. Ainsi, la détérioration du climat social marqué par la double crise offre un terrain fertile de sollicitation et de recrutement pour les groupes armés non étatiques violents et autres groupes armés criminels. Dans le souci de prévenir ces conflits, il est donc nécessaire d'initier et de mettre en œuvre des actions de promotion de l'inclusion des jeunes dans les processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Cela s'inscrit dans la dynamique en cours sur l'application de l'Accord de Paix et de réconciliation nationale issu du processus d'Alger, du dialogue national, mais aussi de la résolution 2250 des Nations Unies. Ce projet contribuera donc à prévenir et réduire les tensions		

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

sociales qui résultent des revendications sociales, politiques et économiques et de la gestion irrationnelle des ressources par les différents acteurs qui pourraient dégénérer et se propager dans des régions actuellement calmes et non affectées par les conflits

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

De large consultations ont été organisées avec diverses structures nationales, dont le comité technique des projets PBF au Mali composé du Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et la Réconciliation Nationale, du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, du Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, du Ministère de la Population et de l'Aménagement du Territoire, du Ministère des Affaires religieuses et du Culte, du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, et en particulier le MAECI/ DOI ainsi que le représentant du Secrétaire Permanent du cadre politique de gestion de la crise du centre. Le système des Nations Unies (Mission et agences), la société civile et les ONGs (Interpeace, Mercy corps et SFCG) ont pris part à ces consultations et concertations. Un atelier de consultation/priorisation a été organisé le 20 juin 2019 incluant les ministères concernés, la société civile, les partenaires techniques et financiers, le système des Nations Unies (Minusma et agences), ainsi que les ONGs afin d'identifier et de s'accorder sur les niches de consolidation de la paix (thématiques et zones). Les Partenaires techniques et financiers ont été aussi consultés pour identifier les manques existants en termes de financement et d'activités menées sur le terrain. Le comité de pilotage des projets PBF au Mali a aussi été informé et impliqué dans le processus. Les services déconcentrés de l'État, les acteurs et structures locaux impliqués dans la consolidation de la paix et l'engagement des jeunes dans les processus de paix seront aussi sollicités dans la phase de démarrage du projet.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : \$722,250

Degré de risque du projet⁴ : 1, risque Moyen pour la réalisation des résultats

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : (2.3) prévention/gestion des conflits.

Le cas échéant, le résultat du PNUAD (UNDAF/ UNSDCF in Mali– United Nations Sustainable Development Cooperation Framework) auquel le projet contribue : Effet 1 /Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive.

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) ODD 17 (partenariat pour la réalisation des objectifs) et ODD 5 (Egalité entre les sexes).

Type de demande :

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : **9 mois**

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : **USD**

Brève justification de la révision :

Durant la période d'exécution du projet 2020 à 2022, le Mali a connu des bouleversements importants sur le plan sécuritaire, politique et sanitaire avec la pandémie de la COVID-19.

La mise en œuvre du projet « Anbe Gnokon Bolo » a été touchée principalement par la crise de la COVID-19 et l'instabilité politique ayant entraîné des sanctions économiques imposées par la Communautés Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pendant 6 mois.

Ces événements ont affecté la bonne mise en œuvre du programme et cela a aussi touché les

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

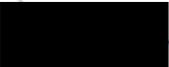
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

<p>partenaires de mise en œuvre et les prestataires de service.</p> <p>Pour ces raisons, UNICEF et SFCG sollicitent une extension sans coûts additionnels dudit projet d'une durée de neuf mois jusqu'au 24 décembre 2023. Cette extension permettrait de prendre les actions nécessaires afin de couvrir la réalisation des activités ci-dessous mentionnées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Finalisation de la réhabilitation des maisons de jeunesse,• Organisation du forum inter-régional sur la cohésion sociale,• Formation des jeunes sur la cohésion sociale dans la région de Sikasso, et• Organisation des activités socioculturelles dans les espaces d'échanges des jeunes. <p>En addition aux activités susmentionnées, l'extension permettra d'apporter des réponses aux insuffisances relevées au cours des visites programmatiques. Il 's'agit notamment du recyclage et de la formation des jeunes pour les activités de cohésion sociale, la formation des jeunes aux techniques de radio sensible à la paix pour l'animation dans les centres de jeunesse, etc ...</p>

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE*</p> <p>Nom du représentant : Mr Pierre NGOM</p> <p>Signature </p> <p>Titre : Représentant</p> <p>Nom de l'agence : UNICEF</p> <p>Date et visa : 28/02/2023</p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : </p> <p>Signature </p> <p>Titre : Ministre de la Jeunesse, et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de de la Construction Citoyenne</p> <p>Date et visa : 05 MAI 2023</p> 
<p>Nom du représentant :</p> <p>Signature : Tahira Donda</p> <p>Titre : Directeur Pays</p> <p>Nom de l'agence : Search for Common Ground (SFCG)</p> <p>Date et visa : 06/03/2023</p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom du représentant : Elizabeth Spehar</p> <p>Signature </p> <p>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date & visa : 19 May 2023</p>
<p>Coordonnateur-résident</p> <p>Nom : ALAIN NDUDEHOU</p> <p>Signature </p> <p>Date & visa : 17 avril 2023</p> 	

* Veuillez indiquer un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) *Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet.*

Le Mali, et particulièrement dans sa partie nord et centre, est actuellement confronté à une recrudescence de l'insécurité, s'expliquant entre autres par une activité accrue des mouvements armés non étatiques violents, une hausse des conflits intercommunautaires, ainsi qu'une prolifération de milices d'autodéfense et d'acteurs non-étatiques. Ces groupes sont principalement composés des jeunes hommes et des jeunes femmes, qui constituent la frange de la population la plus dynamique et vulnérable. Paradoxalement, les principales victimes de ces groupes armés non étatiques sont surtout les jeunes hommes et femmes, dont l'avenir reste hypothéqué à cause de la déstabilisation de leurs régions, qui entraîne notamment la fermeture des écoles, la compétition autour de l'accès aux ressources économiques et naturelles, et la perte de légitimité des autorités étatiques.

Dans ce contexte, la jeunesse malienne qui est un atout indéniable pour le processus de paix au Mali, peut aussi être un facteur de risque d'aggravation du conflit et de la violence si elle n'est pas suffisamment responsabilisée, si son dynamisme et ses potentialités ne sont pas bien canalisés, et si son rôle n'est pas suffisamment pris en compte dans le processus de paix. La jeunesse a besoin d'être soutenue et entendue pour en faire le levier de la cohésion sociale mais aussi et surtout le moteur pour la transformation sociale en vue d'impulser le changement pour une paix durable.

Aujourd'hui, 47% de la population malienne est âgé de moins de 15 ans tandis que l'âge moyen est de 20 ans⁶. Bien que majoritaires, les jeunes sont souvent marginalisés par les élites (politiques et coutumières) et ne sont pas inclus dans les mécanismes de prise de décision pour la gouvernance locale et la prévention des conflits. En effet, en dépit du fait que près de 42% des jeunes de 18 à 29 ans soient affiliés à une organisation communautaire ou associative (proportion parmi les plus élevées des pays de l'espace francophone)⁷, il est difficile pour eux, et pour les jeunes femmes en particulier, de s'impliquer pleinement dans les organisations de la société civile (OSC), en raison de la réticence des plus âgés à prendre en considération leur travail et leurs capacités. Par ailleurs, l'augmentation du taux de chômage entre 2012 et 2017 chez les jeunes de 15 à 24 ans⁸ et l'absence de perspectives d'intégration socioéconomique, de même que le manque d'accès aux technologies de l'information et de la communication, sont autant de griefs supplémentaires.⁹ Cette situation offre un terrain fertile au recrutement par les groupes armés non étatiques violents qu'ils soient extrémistes et/ou criminels. Dans les régions de Kayes cela se traduit également par une émigration massive des jeunes à l'étranger. Concernant les femmes, le taux de mariage précoce fait partie des plus importants au monde, entravant leur éducation et développement personnel et professionnel. Ce projet envisage de renforcer le dialogue/plaidoyer auprès des aînés, des leaders locaux (traditionnels, religieux) et autorités à tous les niveaux en vue de les amener à reconnaître les potentialités des jeunes et susciter leur appui/accompagnement de leurs initiatives et activités.

Il existe très peu d'analyses de conflit ciblant les régions du Sud du pays ciblées par ce projet, principalement en raison de leur relative stabilité comparativement au reste du pays. Les Maliens du Nord et du Centre sont plus préoccupés par les conflits inter et intra-communautaires que les Maliens du Sud, qui sont davantage préoccupés par la corruption et l'intégration économique¹⁰. Ceci étant, il existe dans ces régions des conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles et des tensions sociales liées au faible accès des communautés de base aux services sociaux de base (eau, éducation, santé, infrastructures etc). Cela se manifeste plus particulièrement dans la région de Sikasso, où des conflits de longue date entre communautés d'agriculteurs (Malinké, Soninké, Bambara, Dogon) et pastorales (principalement peulhs) ont entraîné des dizaines de morts au cours des dernières décennies. La concurrence au sein des communautés agricoles pour l'accès aux terres et points d'eau augmente également et dépasse les frontières. Dans le cercle de Kadiolo à Sikasso par exemple, l'accès à un étang a récemment opposé des communautés maliennes et ivoiriennes.¹¹ En outre, l'exploitation minière (industrielle et artisanale) contribue à l'exacerbation de conflits préexistants et provoque de nouveaux conflits, en particulier dans la région de Kayes¹², où il existe un risque d'escalade de la violence dans la zone frontalière avec le Burkina Faso, la Guinée et le Sénégal comme en témoignent des incidents violents récurrents¹³. Parmi les facteurs de conflit figurent le manque de transparence dans l'octroi des titres d'exploitation, provoquant des conflits entre communautés, entreprises et autorités liés à la présence d'orpailleurs artisanaux dans les zones où des permis d'exploitations ont été octroyés à des entreprises minières par l'État. L'orpaillage artisanal et à petite échelle provoque également des conflits entre orpailleurs, agriculteurs et autres groupes. La dégradation des terres sous l'effet de l'exploitation minière (à petite ou grande échelle) affecte négativement

⁶ http://www.instat-mali.org/contenu/rgph/rastr09_rgph.pdf

⁷ *ibidem*

⁸ https://jeunesse.francophonie.org/images/OIF_Rapport_jeunesse_2018_web.pdf

⁹ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/05/23/dans-la-region-de-kayes-au-mali-les-habitants-comptent-sur-la-diaspora-pas-sur-l-etat_5132637_3212.html

¹⁰ https://www.peacedirect.org/wp-content/uploads/2018/07/P772-PD-Mali-LVP-Report-ENG_WEB.pdf

¹¹ Studio Tamani, *Sikasso: tension entre deux villages frontaliers*, July 2016.

¹² https://www.international-alert.org/sites/default/files/Mali_ImpactMiningKayes_FR_2015.pdf

¹³ <https://www.jeuneafrique.com/498034/politique/des-affrontements-entre-orpailleurs-font-six-morts-a-la-frontiere-entre-la-guinee-et-le-mali/>

les populations d'agro-pasteurs. Plus globalement, les revenus tirés de l'orpaillage artisanal créent des inégalités et contribuent à l'apparition d'îlot de prospérité et de phénomènes de développement à deux vitesses, exacerbant également les tensions entre orpailleurs locaux dont l'orpaillage constitue l'unique source de revenu, et orpailleurs immigrés, ou bien entre orpailleurs et autres groupes qui sont en situation de précarité et ne bénéficient pas des retombées économiques de l'exploitation minière. En effet, des jeunes de toute la région et des pays limitrophes ont quitté les écoles ou leurs travaux agricoles afin de migrer vers les villages producteurs d'or. La population de Kéniéba, une commune riche en or à la frontière guinéenne, a triplé au cours de la dernière décennie. Ces mouvements de population sont à la source de conflits intercommunautaires, notamment à Sadiola, à Tabakoro.

Par ailleurs, l'urbanisation rapide et l'exode rural vers les capitales régionales (District de Bamako, Sikasso et Koulikoro) sous l'effet conjugué de la conjoncture économique et de la détérioration de la sécurité au Centre provoquent un vaste mouvement de populations vers les centres urbains des zones ciblées par le projet. À Bamako, qui représente 40% du PIB du pays, la croissance urbaine a attiré de jeunes migrants de toutes les régions du pays, vivant souvent en marge de la société. La capitale malienne est devenue le théâtre d'un nombre croissant de manifestations aux revendications diverses, cristallisant les différentes tensions politiques et sociales, allant de la mobilisation pour le départ des forces étrangères du Mali à la demande de la cessation des violences intercommunautaires dans les zones du centre du pays. Ce contexte tendu attise les conflits entre migrants et résidents de longue date et entre communautés d'accueil et personnes déplacées. En particulier, ces tensions peuvent se traduire par des conflits au niveau des écoles entre adolescents autochtones et adolescents des régions du nord et du centre ayant trouvé refuge au Sud.

Dans les zones rurales les plus éloignées des capitales régionales, la porosité des frontières a facilité l'activité des passeurs, des groupes armés non étatiques transnationaux et des trafiquants. Tout comme dans les régions du centre et du nord du Mali, les dynamiques conflictuelles au sud du pays revêtent également une forte dimension transfrontalière compte tenu de la situation géographique du pays en général et de la zone d'intervention en particulier, notamment Koulikoro et Sikasso qui sont des régions frontalières avec le Burkina Faso où des groupes armés non étatiques sont actifs et avec la Mauritanie qui constitue pour l'instant une simple zone de retrait pour ces mêmes groupes armés compte tenu de la porosité de toutes ces frontières avec le Mali.

Face à cette situation, les autorités traditionnelles et les mécanismes de prévention et de résolution des conflits entrent en concurrence avec de nouveaux acteurs. En effet, les autorités religieuses et les confréries (Tidjania, Qadriya, Hamawiyya et Ançar Dine) qui jouent un rôle important dans le contrôle des normes religieuses et sociales sont concurrencées par de nouveaux acteurs, en particulier dans la région de Kayes. Des traditions religieuses exogènes se développent, offrant des points de vue plus divergents, dessinant de nouvelles lignes de division dans les communautés et concurrençant les institutions établies. Ces courants religieux sont souvent amplifiés par les médias, en particulier les radios communautaires, très développées au Mali, mais peu réglementées et pouvant faire partie des facteurs contribuant à la propagation des discours menant à la violence.

Les défis précités contribuent à la détérioration du climat social et offrent un terrain fertile de sollicitation et de recrutement pour les groupes armés non étatiques violents et autres groupes armés criminels. La jeunesse malienne qui est un atout indéniable pour le processus de paix au Mali, peut aussi être un facteur de risque d'aggravation du conflit et de la violence si elle n'est pas suffisamment responsabilisée, si son dynamisme et ses potentialités ne sont pas bien canalisés, et si son rôle n'est pas suffisamment pris en compte dans le processus de paix. La jeunesse a besoin d'être soutenue et entendue pour en faire le levier de la cohésion sociale mais aussi et surtout le moteur pour la transformation sociale en vue d'impulser le changement pour une paix durable.

La communauté joue un rôle essentiel au Mali car elle constitue une référence identitaire. Les frustrations dues aux stigmatisations, aux inégalités sociales et à l'incapacité d'assurer sa propre protection et celle de sa communauté sont déterminantes pour que les jeunes s'engagent dans les groupes armés. Le sens du devoir de protection de la communauté guide l'engagement des jeunes femmes et des jeunes hommes dans les groupes armés non étatiques à défaut de pouvoir influencer les processus décisionnels pour un Etat plus protecteur. Les tensions autour de la gestion et l'utilisation des ressources est un facteur fondamental violence et conduit à l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés non étatiques violents, tout comme le manque de perspectives socio-économiques. Les jeunes qui rejoignent ces groupes en particulier tendent à partager des griefs profonds nés de leurs perceptions/déceptions, de la négligence et du mauvais traitement que le gouvernement aurait infligé à leurs communautés.

Il est ainsi nécessaire de développer des actions s'inscrivant dans le cadre de la promotion de l'inclusion des jeunes dans les processus de consolidation de la paix et en droite ligne avec la résolution 2250 des Nations Unies. L'Étude indépendante sur les jeunes, la paix et la sécurité en réponse à la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité a illustré le fait que les jeunes du monde entier ont indiqué avoir perdu confiance dans leurs gouvernements, la communauté internationale et les systèmes de gouvernance dont ils se sentent exclus, ce qui alimente chez eux un sentiment d'injustice. Il est alors important de soutenir la participation et la contribution des jeunes à la consolidation de la paix et d'en tirer profit, mais aussi de les accompagner dans la réalisation de leur potentiel.

- b) *Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.*

L'implication, la participation et l'appropriation des activités de consolidation de la paix et de prévention des conflits par la partie gouvernementale est nécessaire. Pour ce faire, il est primordial de préparer et inciter l'opinion nationale notamment les jeunes (hommes et femmes) en tant qu'acteurs clés à participer et à faire entendre leur voix à l'issue du dialogue national en cours. Ainsi, le projet proposé s'inscrit en droite ligne avec le Cadre Stratégique Intégré des Nations Unies (ISF) en son approche orientée sur le renforcement de la cohésion sociale, la prévention des conflits et de la réconciliation nationale. Ce projet vise aussi à appuyer la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies pour le Sahel et répond à deux des cinq axes du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) à savoir :

- Axe stratégique 1 : Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance ;
- Axe stratégique 2 : Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble ;

Ce projet contribuera également à renforcer le cadre institutionnel du Ministère de la Jeunesse et des Sports notamment :

- Au niveau stratégique dans l'appui à la révision de la politique nationale de la citoyenneté qui prendra en compte les besoins, les aspirations et les préoccupations des jeunes ;
- Le développement et la mise en œuvre de projets et programmes pour les jeunes qui sont basés sur des évidences et tirant les leçons des interventions antérieures sur la gestion des conflits, bâtissant sur les différentes résolutions qui seront issues du dialogue national en cours en vue de la recherche de solutions appropriées plus inclusives à la prévention et la gestion des conflits qui sévissent au Mali.
- L'utilisation des leçons apprises de tous ces processus permettra de donner un nouvel élan dans le rôle et les responsabilités des adolescent(e)s et des jeunes dans le pays.

c) *Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :*

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle (la complémentarité se retrouve dans les résultats attendus, notamment la consolidation de la paix, les partenariats qui seront établis avec les mêmes acteurs (autorités locales, les acteurs de la société civile, les jeunes, agences du système des Nations Unies, ONG nationales et internationales). Tous les projets PBF font intervenir les mêmes acteurs et s'adressent aux mêmes bénéficiaires avec des approches différentes selon la zone d'intervention et le contexte social, économique et politique etc. La différence réside dans le fait que ce projet, contrairement aux autres projets PBF qui ont été mis en œuvre jusque-là met l'accent sur les mécanismes de prévention dans des zones relativement calmes, mais à risque compte tenu de leur attrait pour les jeunes aussi bien nationaux qu'étrangers qui sont impliqués dans l'exploitation irrégulières des ressources naturelles, de la conjoncture économique et de la porosité des frontières avec des pays, notamment le Burkina et la Mauritanie qui sont aujourd'hui des zones de prédilection des groupes armés ; soit ces groupes y sont actifs où ils en font leur bastion pour préparer leurs attaques
Unis pour la Paix! Engager les jeunes, femmes et leaders communautaires à promouvoir une paix durable dans le	Affaires Mondiales Canada. CAD \$775,000	Engager les jeunes et les femmes pour la promotion et consolidation de la paix et de la cohésion sociale à partir de la base dans le nord et centre du Mali	Ce projet est complémentaire avec la proposition actuelle dans la mesure où il avait pour objectif de soutenir l'engagement des jeunes dans la prévention et gestion des conflits.

centre et le nord du Mali (22 mois)			
Impliquer les jeunes comme acteurs de la paix au centre du Mali et au nord du Burkina Faso (12 mois)	Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas EUR 400,000	Renforcer l'engagement des jeunes dans les communautés clés du centre du Mali et du nord du Burkina Faso afin de mobiliser la participation des jeunes pour une paix et une stabilité durable	Ce projet est complémentaire avec la proposition actuelle dans la mesure où il avait pour objectif de soutenir l'engagement des jeunes dans la prévention et gestion des conflits et de transformer la perception des adultes et leaders quant au rôle des jeunes dans les efforts de consolidation de la paix.
Bâtissons ensemble ! (en cours depuis septembre 2017)	Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni EUR 1,118,215 (ce montant couvre les deux premières phases du projet)	Renforcer la confiance mutuelle et la collaboration entre les forces de défense et de sécurité, les communautés à la base et les autorités locales à Mopti, Gao et Tillabéri,	Bien qu'il ne couvre pas la zone ciblée par la présente initiative, ce projet est complémentaire avec la proposition actuelle dans la mesure où il avait pour objectif de renforcer les liens entre les acteurs étatiques et les communautés cibles et de promouvoir la prise en compte de leurs besoins dans la gouvernance sécuritaire des zones d'intervention.
Promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale dans la région du Liptako-Gourma (Mali-Niger-Burkina-Faso)	PBF/ 1000 000 USD	Renforcer la sécurité humaine au-delà des frontières et contribuer au vivre ensemble	Ce projet est complémentaire avec la proposition actuelle dans la mesure où il avait pour objectif de renforcer la consolidation de la paix à travers la gestion des ressources naturelles et le renforcement de l'employabilité des jeunes
« Jeunes et Paix »: Une Approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso"	PBF/ 1 650 000 USD	Appuyer l'intégration des jeunes et des femmes dans les instances décision pour éviter les frustrations et consolider la paix	Ce projet est complémentaire en avec la proposition actuelle dans la mesure où il avait pour objectif de renforcer la consolidation de la paix à travers l'implication des jeunes et des femmes dans les instances de décisions
Projet conjoint : « Emplois et jeunes pour la paix » – Approche pilote intégrée de stabilisation et de consolidation de la paix par la promotion de l'emploi et de la participation des jeunes dans la région de Mopti mis en œuvre par le PNUD, la FAO et l'ONU Femmes	PBF/ 1 937 000 USD	Le projet vise à renforcer l'effectivité des programmes de promotion de l'emploi des jeunes au niveau de la région pour la consolidation de la paix.	Ce projet est complémentaire avec la proposition actuelle dans la mesure où il a pour objectif de renforcer la consolidation de la paix à travers l'emploi des jeunes et des femmes
Peers for Peace building social cohésion in Mopti and Ségou - Les pairs pour la paix accompagnent leurs communautés pour la construction de la cohésion sociale dans les régions de Mopti et Ségou (UNHCR, PAM, FAO)	PBF/	Accompagner la construction de la paix et la cohésion sociale	Ce projet est complémentaire avec la proposition actuelle dans la mesure où il avait pour objectif la construction de la cohésion sociale

Appui a la sécurité humaine au nord du Mali à travers le renforcement de la résilience des jeunes et des femmes. PNUD, UNICEF, OMS, FAO, ILO, UNFPA	UNTFHS/ 2.087.409,50 USD	La résilience des jeunes, des autres groupes et communautés vulnérables se réalisent à travers des moyens d'existence durables et des opportunités économiques, Les membres de la communauté jouissent d'un accès amélioré aux services sociaux e base.	La proposition actuelle va contribuer à renforcer les acquis de ce projet a travers des interventions de renforcement de la résilience et de prévention des conflits dans régions non directement exposées à la crise actuelle.
Projet conjoint Jeunes acteurs pour la paix et la réconciliation nationale. UNICEF, UNESCO, OIM	PBF/ 2 626 920 USD	Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différents	La proposition actuelle va contribuer à renforcer les acquis de ce projet à travers des interventions de renforcement de la résilience et de prévention des conflits dans régions non directement exposées à la crise actuelle.
Les jeunes de la Deuxième Décennie UNICEF, FAO	PBF/1.500.000 USD	Promouvoir la paix et la cohésion sociale au sein des communautés nomades et de pêcheurs à travers l'engagement des jeunes éleveurs et agriculteurs	La proposition actuelle va contribuer à renforcer les acquis de ce projet à travers des interventions de renforcement de la résilience et de prévention des conflits dans régions non directement exposées à la crise actuelle.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève description du contenu du projet

Actant de la nécessité de soutenir l'engagement des jeunes maliens et maliennes dans la prévention et la gestion des conflits les impliquant et les affectant, l'UNICEF, et SFCG proposent une initiative de 36 mois visant à **renforcer la résilience des jeunes au niveau des trois régions de Kayes, de Koulikoro, de Sikasso et du district de Bamako face aux conflits et discours menant à la violence**. L'action proposée repose sur une mutualisation des efforts entre le gouvernement malien (*Ministre de la Jeunesse et des Sports*), le système des Nations Unies (l'UNICEF) et les Organisations Non Gouvernementales (SFCG) en vue d'apporter des réponses appropriées aux besoins et attentes de l'ensemble des parties prenantes. De manière plus spécifique, le projet au bénéfice de diverses populations cibles (voir la section Ciblage des bénéficiaires ci-dessous) vise à produire les résultats suivants:

- **Résultat 1** : Les jeunes jouent un rôle actif dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au sein de leurs communautés
- **Résultat 2** : Les leaders nationaux et locaux (traditionnels, religieux) ainsi que les autorités collaborent avec les jeunes en tant qu'acteurs clés dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits
- **Résultat 3** : Les jeunes ont accès à des plateformes sûres et inclusives d'échange et de promotion de bonnes pratiques pour la prévention et la gestion des conflits.

Les actions proposées en termes de renforcement des capacités des jeunes, de mise en place des cadres d'échanges pour un dialogue inclusif, la valorisation du rôle positif permettront ainsi aux adolescents, adolescentes, jeunes hommes et femmes, les membres des communautés de base, les personnes vivants dans les sites d'orpaillage, les enfants déscolarisés ainsi que les personnes déplacées des localités ciblées de tisser des relations de confiance mutuelle et de s'engager pleinement en tant qu'acteurs dans la promotion de la cohésion sociale et du dialogue au sein de leurs communautés, de briser les préjugés et stéréotypes sur leur rôle dans la construction de la paix, et de collaborer pacifiquement entre eux et avec les autorités locales pour la stabilité de leurs régions en ayant des cadres d'échanges sûrs dans un contexte sécuritaire en constante dégradation.

b) Fournir une théorie du changement pour le projet

L'action proposée repose sur la *théorie du changement* suivante: « **Si** les jeunes hommes et femmes prennent conscience de la précarité de la paix dans leurs régions, **Si** ils/elles sont outillés en analyse, prévention et gestion des conflits ; **Si** ils/elles développent des relations de confiance mutuelle entre eux et avec les institutions locales; **Et s'ils/elles** sont reconnus comme des acteurs clés et soutenu(e)s par les leaders et autorités dans la mise en œuvre d'activités inclusives de promotion de la cohésion sociale répondant à leurs besoins et perspectives; **Et parce qu'ils/elles** nouent des relations de confiance et de collaboration favorisant la prise de décision collective avec leurs pairs et les autorités étatiques et coutumières; ils/elles seront davantage résilients et capables d'anticiper et d'éviter les conflits **Alors** les jeunes hommes et femmes se sentiront valorisé (e)s et inclus dans la prise de décision au sein de leurs communautés, leur rôle en tant qu'acteurs et actrices pour la paix sera mieux reconnu, leurs préoccupations

(incluant celles liées au genre) seront intégrées dans les décisions collectives et leur résilience aux conflits sera renforcée. ». Ainsi, ils et elles contribueront, durablement, de manière active, inclusive et participative aux actions de préventions et de gestion des conflits dans leurs localités.

c) **Cadre des résultats du projet**

Voir cadre des résultats en annexe B du document

d) **Le ciblage des bénéficiaires et le ciblage géographique du projet**

Bien que l'attention du gouvernement malien et de la communauté internationale soit tournée vers les régions du nord et du centre du Mali, épicrocentres de la crise, les dynamiques conflictuelles s'étendent au reste du territoire, et notamment dans les régions du sud, jusqu'à présent considérée comme stables. L'action vise ainsi les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso, ainsi que le district de Bamako. La sélection définitive des zones d'intervention se fera suite à un processus d'identification et d'analyse de la vulnérabilité qui sera mené en lien étroit avec les autorités maliennes, afin de cibler des communes hautement prioritaires pour ces dernières. Ce choix se justifie notamment par les éléments suivants :

- La région de Sikasso : zone transfrontalière entre la région de Mopti, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire connaît des problématiques liées à la fois à des tensions sociales compte tenu du faible accès des communautés, composées majoritairement de jeunes, aux services sociaux de base et aux opportunités économiques avec quelques attaques sporadiques ayant été enregistrées dans la zone liée à l'activisme des groupes armés ;
- La région de Koulikoro : sites d'orpaillages et frontalière avec la Mauritanie, avec l'activisme des groupes armés et des attaques qui sont perpétrées contre les communautés de base et les FAMAs ;
- La région de Kayes : Sites d'orpaillages avec des conflits liés à l'exploitation irrationnelle des ressources et une zone de forte migration liée à la précarité et manque d'opportunités économiques pour les jeunes ;
- Le District de Bamako ; siège des institutions nationales, des organisations de jeunes et de la société civile a accueilli plusieurs vagues de déplacés qui y ont trouvé refuge depuis l'avènement du conflit armé dans les régions du Nord en Janvier dont certains ont du mal à retourner compte tenu de la détérioration de la sécurité sur le terrain. Ce qui crée une pression sur les familles d'accueil qui se trouvent déjà dans une situation économique difficile et une forte tension sociale avec des revendications pour lesquelles le gouvernement central tarde à trouver des solutions durables.

Le projet impliquera les jeunes hommes et femmes, les adolescents et adolescentes des communautés cibles, ainsi que le leadership communautaire (représentants de l'Etat, chefs de villages et de quartiers, chefs traditionnels, chefs coutumiers, chefs religieux, etc.), les professionnels des médias et les organisations locales de la société civile. De manière plus spécifique, l'initiative ciblera les groupes suivants :

- 1500 adolescents et adolescentes (12 – 17 ans dont 50% de filles) scolarisés, déscolarisés et non scolarisés issus de l'ensemble de systèmes éducatifs présents au sein des zones d'intervention ; dans le contexte du pays ou de nombreuses écoles sont fermées, les enfants et les jeunes sont exposés à la déscolarisation. De ce fait les jeunes de 12 ans et plus ont un rôle important non seulement dans l'inscription de leur camarade non scolarisé à l'école mais aussi et surtout au retour à l'école des enfants déscolarisés afin que ceux-ci ne soient des cibles faciles d'enrôlement des groupes armés non étatiques.
- 1500 jeunes hommes et femmes des zones cibles (18-35 ans dont 50% de filles/femmes)
- Plus de 100000 bénéficiaires indirects ;
- 1000 leaders des organisations de jeunesse, leaders coutumiers et communicateurs traditionnels et ceux des médias (chefs de village et leaders religieux) ; les autorités locales et régionales (maires, préfets et gouverneurs) ;

A travers l'effet multiplicateur des productions médiatiques et des activités de sensibilisation et de dialogue communautaire, l'action bénéficiera plus largement à l'ensemble des communautés des zones cibles, en réduisant leur vulnérabilité aux rumeurs, en renforçant leur intérêt à prendre part aux processus inter et intra générationnel visant la prévention des conflits, la cohésion sociale, la consolidation de la paix, et le renforcement des liens entre les jeunes et les parties prenantes communautaires, notamment les leaders influents au niveau local. Dans la sélection des participant(e)s, une attention particulière sera portée sur l'inclusion des jeunes femmes les plus marginalisés. Pour ce faire une identification participative des leaders au niveau local qui seront engagés à travers la réalisation du projet sera effectuée. Ce processus d'identification des jeunes participant(e)s, mené suivant la méthodologie développée par SFCG au fil des années dans une multitude de contextes caractérisés par l'insécurité et l'instabilité, permettra d'identifier des acteurs communautaires engagés pour la paix ainsi que des acteurs ayant un potentiel important d'influence auprès de leurs pairs. Le projet visera ainsi à identifier des personnes clés, dont le leadership n'est pas nécessairement établi formellement ou s'exerce en dehors des structures de gouvernance existantes, et pouvant à leur tour mobiliser des acteurs et actrices autour d'actions positives. Dans le choix de ces participants, il sera tenu compte non seulement des considérations religieuses, politiques, sociolinguistiques mais aussi géographique (autochtones et migrants) afin d'assurer un équilibre qui permettra de renforcer la cohésion et le vivre ensemble à travers des actions conjointes planifiées.

III. **Gestion du projet et coordination (4 pages max)**

Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

L'UNICEF est l'agence lead du projet en raison de sa forte présence dans le pays et sur le terrain, elle a l'expertise dans les activités de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire. Elle regorge de capacités techniques et administratives apte à supporter la coordination d'un tel projet. Elle a une solide expertise en communication au niveau communautaire avec des compétences avérées en matière de suivi évaluation et de rapportage. Aussi elle dispose d'expérience significative dans un tel rôle ou elle a su démontrer sa plus-value en la matière. Depuis 2017, elle a coordonné avec succès trois projets inter-agences dans le cadre de financements du PBF. SFCG œuvre pour prévenir et mettre fin aux conflits violents avant, pendant, et après les crises. SFCG est implanté au Mali depuis 2014, dans le cadre de sa stratégie Sahel visant à promouvoir le leadership constructif des jeunes, à soutenir les médias pour la consolidation de la paix et à habiliter le gouvernement et la société civile à relever conjointement les défis auxquels ils sont confrontés ainsi qu'à promouvoir la cohésion sociale. Depuis son implantation au Mali, SFCG œuvre principalement dans le domaine de la gouvernance et de la transformation des conflits au sein des régions de Bamako, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka. Dans ce cadre, SFCG développe des programmes visant à renforcer et consolider les liens entre communautés à la base, autorités locales, et forces de défense et de sécurité, ainsi que des initiatives ayant pour objectif de soutenir l'engagement des jeunes et des femmes dans le processus de paix et pour la cohésion sociale. Les partenaires de mise en œuvre seront les DRDES, les ONGS locales au niveau des régions d'intervention, les Ministères de la Jeunesse et des Sport, de la Communication ainsi que les réseaux de media, des agences de communication et des organisations de jeunesses actives sur le terrain dans les localités ciblées.

Au niveau du gouvernement, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Communication ainsi que leurs services techniques rattachés conformément à leur mandat seront les principaux partenaires de mise en œuvre. Par ailleurs, les DRDES et certaines ONG qui ont une forte expérience dans le cadre de la prévention et la gestion des conflits en Afrique et particulièrement au Mali. De même, des réseaux de media, des agences de communication ainsi que des organisations de jeunesses actives sur le terrain dans les localités ciblées. Le démarrage du projet se fera à travers l'enquête Baseline mais aussi l'identification et la formation des jeunes dans les communes prioritaires, y compris l'élaboration des modules de formation. Ces trois dernières activités seront faites de manière conjointes par les deux organisations. Une fois réalisées, les autres activités des différents résultats seront enclenchées. Il est important de noter qu'aucun résultat n'est propre à une organisation mais que chacune sera amené à contribuer à l'atteinte des différents résultats à travers des activités spécifiques à mettre en œuvre.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
SFCG	3 519 155,86 USD (ce montant comprend des projets qui se sont étendus entre 2017 et 2019)	National Endowment for Democracy; Dutch Government; Canadian Foreign Affairs; British Foreign Commonwealth Office, MINUSMA, UNICEF, PNUD	Bamako, Mopti, Gao	31 (12 dans les zones du projet)	8
PNUD, UNICEF, UNFPA, FAO, BIT, OMS	39 M USD	UNTFHS, Pays Bas, Suede, Trac Funds, GEF	Bamako, Sikasso, Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao,	80 (0)	04
UNICEF	82 M \$ USD	Canada, USAID, Suède, Danemark, GAVI, Union Européenne, France, Belgique, Norvège, Allemagne, Corée ¹⁴	Bamako, Sikasso, Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao,	199 (159)	02

- a) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez l'**annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

¹⁴ La liste n'est pas exhaustive

L'UNICEF fera un recrutement de niveau NOB pour la région de Kayes. Cependant, le chargé de la Communication pour le développement (C4D) NOA basé à Sikasso et le chargé de la C4D NOC basé à Bamako (et qui couvre Koulikoro) veilleront à la mise en œuvre des activités. Ils veilleront aussi au monitoring et à l'évaluation des activités afin de renseigner les indicateurs des résultats et produits du projet. 50% de leurs salaires seront déduits des fonds alloués au projet. Ils seront appuyés par le Chef C4D de Bamako. 30% du salaire du spécialiste U-report seront également couverts sur les fonds reçus de ce financement. L'UNICEF assurera la coordination et la consolidation de la planification et du suivi de la mise en œuvre des interventions du projet à travers l'organisation de rencontres conjointes, de mission de suivi conjoints ainsi que la consolidation et assurance qualité des rapports.

SFCG sera responsable du suivi et de la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives. Afin d'assurer une gestion adéquate de l'action, un chargé de projet, basé à Bamako, sera recruté pour assurer la gestion programmatique et financière quotidienne du projet, sous la supervision du directeur des programmes. Le chargé de projet, appuyé par 4 assistants qui seront également recrutés, et l'ensemble de l'équipe de SFCG Mali (Directeur Pays, Finance Manager, Coordinatrice Suivi et Evaluation, Program Développeur and Grants Manager), soutiendra les participants au projet dans la mobilisation, l'organisation et la facilitation des différentes activités de l'action. Dans le cadre de la composante communication du projet, l'équipe média de SFCG Mali sera fortement mise à contribution, notamment la coordinatrice média ainsi que nos 2 producteurs radio basés à Bamako.

Des réunions de coordination régulières seront tenues avec la participation des représentants du Ministère de la Jeunesse, de l'UNICEF et de SFCG, des coordinations nationales de jeunesse, des représentants des bénéficiaires et des représentants des collectivités territoriales. Ces rencontres permettront de valider les plans de travail régionaux, assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du projet à travers l'organisation des missions sur le terrain, la validation des différents rapports d'avancement avant leur soumission à l'unité de coordination nationale du projet. Il convient de préciser qu'un Comité de Pilotage unique pour ensemble du portefeuille de projets PBF existe déjà au Mali. Ce Comité donnera les orientations stratégiques à la mise en œuvre du projet, assurera le contrôle qualité, l'orientation stratégique et la prise de décision.

Mécanismes de contrôle : Le contrôle qualité de la mise en œuvre du projet sera assuré à différents niveaux pour en garantir l'impact, notamment au niveau technique et stratégique/politique. Au niveau technique, le contrôle sera assuré par les équipes en charge de la mise en œuvre qui représente l'Unité de Coordination qui sera placée sous le lead de l'UNICEF ;

Au niveau stratégique, le contrôle sera assuré par le Comité de Pilotage présidé par le Gouvernement et le SNU à travers le secrétariat PBF et dont le rôle consiste à valider les rapports de mise en œuvre y compris les rapports d'évaluations qui lui seront soumis. La visibilité du PBF sera assurée non seulement durant la mise en œuvre des activités mais aussi et surtout lors des événements spéciaux organisés dans les localités concernées auxquels nos organisations prendront part. L'implication des autorités locales va jouer un rôle important dans le renforcement de cette visibilité.

- b) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

N o	Risque	Catégorie	Proba bilité	Impact	Mesures de gestion/mitigation	Sensibilité aux conflits
1.	La détérioration du climat social liée à l'exploitation et la gestion des ressources naturelles dans la zone pendant la mise en œuvre du projet peut compliquer l'accès aux communes d'intervention (attaques, coupeurs de route, enlèvements, etc.)	Sécuritaire et politique	Moyen	Fort	Recourir aux services techniques de l'Etat, aux organisations et acteurs de la société civile qui sont moins soumis aux contraintes sécuritaires. Mettre l'accent sur la sensibilisation des communautés locales sur les objectifs du projet liés à la prévention. Renforcer la régularité des rencontres de coordination au niveau local afin que toutes les informations soient remontées à temps pour que des mesures de mitigation soient prises lorsque le climat social se détériore.	L'éclatement des tensions en conflits ajouteront une nouvelle dimension de complexité, ce qui risque, de ralentir la mise en œuvre du projet.
2.	Récupération politique du projet et de ses résultats par certaines parties prenantes dans le cadre des	Politique	Forte	Moyen	Au regard de la durée de la mise en œuvre du projet, il est à prendre en compte les périodes pré-électorales et post-électorales qui sont le plus souvent des moments de	Perte de confiance des bénéficiaires, et le sentiment d'avoir été manipulé peuvent

	campagnes électorales à venir				tensions, surtout dans un contexte de crise sécuritaire, politique et économique. De ce fait, l'engagement des parties prenantes à la neutralité, l'utilisation d'un cadre neutre pour la tenue des dialogues et sensibilisation, la transparence et large communication auprès de toutes les parties prenantes sur les objectifs visés sont un gage pour la réussite des interventions	accroître les tensions sociales
3.	Faible implication des jeunes femmes entraînant un faible impact des résultats du projet en ce qui concerne la transformation des relations liées au genre qui est tout à fait nécessaire pour la prévention et résolution des conflits	Genre	Faible	Fort	La prévention des conflits intègre un aspect important sur le genre et les problématiques intergénérationnelles. A cet effet, un plaidoyer avec les leaders communautaires sur le rôle important de la femme/fille dans les activités de prévention des conflits est nécessaire. De même, il est important de prévoir des activités de renforcement des capacités des jeunes femmes en vue de les intégrer davantage au sein des cadres d'échanges et accroître ainsi leur appropriation et participation dans tout le processus.	Une faible ou une forte implication des jeunes femmes dans le projet pourrait être vu comme un parti pris des acteurs de mise en œuvre du projet.
4.	Le manque d'appropriation de la part des communautés bénéficiaires et des services techniques nationaux met à mal la mise en œuvre et la durabilité du projet	Politique/pro grammatique	Faible	Moyen	Sessions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des autorités à tous les niveaux ainsi qu'auprès des communautés sur le projet à travers la mise en place et l'animation effective des cadres d'échanges, dont les rencontres de coordination, le Comité de Pilotage pour orienter et accompagner le processus de mise en œuvre afin de garantir cette appropriation.	Un faible engagement des acteurs peut représenter un manque de confiance dans le processus d'analyse de conflit, ou la stratégie du projet.
6.	Déception de la part des localités non couvertes, y compris les jeunes qui ne seront pas sélectionnés comme bénéficiaires directs lors du ciblage qui pourrait alimenter les tensions vis-à-vis de l'Etat et des villages voisins ciblés par le projet	Politique / Programme	Faible	Moyen	Assurer une bonne communication sur le processus de ciblage des zones et des bénéficiaires, et réaliser l'exercice de manière inclusive en se basant sur des critères objectifs et sensibles aux germes du conflit.	Une grande déception pourrait renforcer la perception que l'Etat favorise certaines zones/groupes par rapport aux autres dans un contexte où les défis sont presque identiques sur l'ensemble du territoire national.
7.	Tensions communautaires pendant la mise en œuvre du projet notamment liées l'orpaillage et l'accès aux services sociaux	Contexte	Forte	Moyen	L'analyse des conflits initiale et le monitoring devront faire ressortir les différents facteurs de tension pouvant entraîner les conflits. Le projet mobilisera ses différents volets pour apaiser ces facteurs à travers	Des conflits latents non résolus liés à l'accès aux services sociaux de base et la gestion des ressources naturelles risquent

	de base (santé, éducation, santé, emplois décents, infrastructures etc...)				le dialogue inclusif et établira des synergies avec d'autres initiatives tant du gouvernement que d'autres partenaires qui sont en lien avec la prévention. L'approche participative et inclusive développée par le projet est essentielle pour assurer le suivi de ces facteurs de tension et prévenir un éclatement de conflits latents et/ou l'expansion du conflit du centre vers le Sud	d'accentuer la tension sociale au sein des communautés de base et compromettre l'adhésion, la participation et l'appropriation des bénéficiaires à la mise en œuvre du projet en vue de l'atteinte de ses objectifs.
8	Une faible capacité des acteurs locaux responsables de la mise en œuvre du projet	Opérationnel	Moyen	Moyen	Implication des acteurs parties prenantes durant toutes les phases du projet (formulation, élaboration des plans de travail, ciblage des bénéficiaires et des zones, mise en œuvre, mise en place et l'animation des cadres etc...)	Stratégie de renforcement des capacités et de pérennisation sur la prévention des conflits.
9	Faible coordination de la mise en œuvre conjointe du projet	Opérationnel	Faible	Moyen	L'expérience dans la coordination de projet similaire ainsi que de travail avec les organisations et structures gouvernementales impliquées rends aisée la collaboration. Aussi, l'existence du cadre de concertation avec les partenaires du gouvernement ainsi que les acteurs locaux, de clusters sectoriels visant le renforcement de la coordination des interventions pourraient nous aider à la stabiliser et/ou renforcer.	La coordination peut être affectée en cas de survenu de conflit dans les zones d'intervention.
10	Une augmentation de la violence et des attaques dans la zone visée	Sécuritaire et politique	Moyen	Fort	Dans ce contexte, une forte sensibilisation en vue de l'inclusion de toutes les parties prenantes, notamment les acteurs locaux, les leaders de jeunes et les acteurs étatiques permettra de prévenir/gérer les tensions et minimiser les risques de blocage de la mise en œuvre du projet.	L'éclatement des conflits dans les zones d'intervention résultant de la mauvaise gouvernance sécuritaire et des revendications d'ordre politiques affecteront la mise en œuvre du projet.

c) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Une matrice de résultats communs avec des indicateurs a été développé et guidera la mise en œuvre des activités pour atteindre les 3 résultats définies dans cette proposition. Au début du projet, une analyse de base sera réalisée conjointement par les 2 organisations récipiendaires et servira de référence de base. Les deux organisations disposent d'équipes pour assurer les activités de S&E. Un pourcentage de 6% a été alloué pour couvrir les activités de S&E.

Suivi : Les activités de suivi/supervision seront conduites en vue de s'assurer que les interventions planifiées sont en cours de bonne exécution. Il y aura non seulement des suivis par organisation, par partenaire de mise en œuvre mais aussi et surtout des missions de suivi conjoints avec le gouvernement et ses services déconcentrés et décentralisés. Des outils de suivi seront développés avec l'appui des spécialistes des deux organisations pour assurer la cohérence et l'harmonie dans la collecte des données liées aux indicateurs du projet. Aussi, la plateforme U-report sera utilisée

pour recevoir des feedbacks des jeunes sur la mise en œuvre du projet à travers une série de sondage visant à guider le projet. Ce sondages U-report permettront également de capturer durant la mise en œuvre du projet le niveau de connaissance des jeunes en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

Evaluation : A la fin du projet, une évaluation finale, qui couvrira l'ensemble des interventions du projet sera réalisée conjointement. Cette évaluation permettra de mesurer le niveau d'atteinte des résultats en matière de consolidation de la paix et de la cohésion sociale mais aussi collecter des leçons apprises qui permettra d'accompagner divers projets/programmes similaires dans les zones d'intervention

Stratégie de fin de projet / durabilité – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Le projet accompagnera les jeunes et les communautés cibles dans le développement d'une vision commune pour un engagement accru des adolescent(e)s, des jeunes hommes et femmes dans la prévention et gestion des conflits, ainsi que dans la définition d'une feuille de route à adopter pour la mise en œuvre d'initiatives conjointes et de rapprochement, prenant en compte les perspectives et besoins fondamentaux de tous. L'action contribuera également à changer les perceptions des parties prenantes quant à la nécessité d'impliquer les adolescent(e)s, les jeunes hommes et femmes tenant en compte leurs spécificités et inégalités de genre dans les processus de paix. Afin de promouvoir l'engagement des toutes les parties prenantes à la base, une approche inclusive sera développée, impliquant à la fois les principaux leaders communautaires, les preneurs de décision clés, les organisations de la société civile ainsi que les communautés. Les activités impliquant ces différents groupes mettront de l'avant les voix locales, et contribueront à la définition de solutions locales aux défis collectivement identifiés durant l'activité de planification conjointe. Le projet créera des cadres inclusifs de planification et d'échange, à la base, entre les différents acteurs qui favoriseront le rapprochement et l'appropriation de l'action par les parties prenantes. L'ensemble des activités seront élaborées en prenant en compte la nécessité d'assurer la durabilité de l'engagement et l'appropriation des outils du projet par les parties prenantes.

La durabilité de l'action sera assurée par le développement des capacités des acteurs locaux, l'inclusion de toutes les parties prenantes à la base, la mobilisation des acteurs du paysage médiatique des zones cibles, et l'implication de l'ensemble des communautés à travers des activités inclusives. En termes de collaboration, les liens étroits tissés par les parties prenantes dans le cadre des différentes activités et cadres d'échanges assureront la poursuite des partenariats au-delà de la durée du projet. Grâce à des collaborations entre les jeunes participants à l'initiative et les autorités locales, de nouvelles possibilités de collaboration pourront être amenées à s'ouvrir pour poursuivre l'engagement au-delà du projet, et assurer un soutien continu aux parties prenantes.

Les connaissances et compétences développées par les participants dans le cadre des ateliers de formation permettront à ces acteurs d'appliquer des méthodes de transformation pacifique des conflits au-delà de la durée du projet, contribuant à transformer les pratiques locales de gestion des conflits de manière durable. Les activités de renforcement des capacités viseront des jeunes influents au fort potentiel multiplicateur au niveau communautaire, et seront suivies de plusieurs initiatives qui seront conçues et menées par ces leaders, leur permettant de tester et améliorer leurs compétences pratiques, et de les transférer à leurs pairs de manière continue tout au long du projet. Parmi les jeunes formés, des points focaux seront désignés pour effectuer le suivi des activités qu'ils seront amenés à mettre en œuvre. Ce suivi sera réalisé en collaboration avec les mairies des zones d'intervention, permettant une appropriation de l'action au niveau local.

En outre, la programmation multimédia du projet permettra à des jeunes hommes et femmes de développer des compétences journalistiques, et aura un effet multiplicateur en atteignant un public plus large, au-delà des localités cibles. En travaillant avec un réseau de radios communautaires pour améliorer durablement la qualité des informations disponibles à travers les régions d'intervention, et notamment dans les zones éloignées des principaux centres urbains, le projet contribuera à durablement réduire les rumeurs et à contrer la désinformation, qui alimentent les préjugés et la méfiance entre groupes. Les programmes radiophoniques produits au cours du projet permettront à l'équipe du projet de partager les résultats obtenus au niveau local auprès d'autres communautés. Les médias constituent en effet un outil puissant pour transformer les connaissances, les attitudes et les comportements, permettant ainsi un impact durable de l'action.

Sur la base des acquis du projet, les communes d'intervention comprendront la nécessité de renforcer les actions de prévention et pourront d'une part planifier ces types d'action dans les plans d'actions communaux mais aussi rechercher des partenaires pour le financement de telles activités. De même, les jeunes outillés dans le cadre de ce projet pourront s'organiser en association pour accompagner la mise des projets locaux de prévention et de gestion des conflits.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Totals				
	Recipient Agency 1	Recipient Agency 2	Recipient Agency 3	Totals
	UNICEF	SFCG	-	
1. Staff and other personnel	\$310,000.00	\$ 336,000.00	\$ -	\$646,000.00
2. Supplies, Commodities, Materials	\$20,000.00	\$ -	\$ -	\$20,000.00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$410,000.00	\$ -	\$ -	\$410,000.00
4. Contractual services	\$160,000.00	\$430,000.00	\$ -	\$590,000.00
5. Travel	\$50,000.00	\$40,000.00	\$ -	\$90,000.00
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$1,295,000.00	\$215,000.00	\$ -	\$1,510,000.00
7. General Operating and other Costs	\$90,000.00	\$ -	\$ -	\$90,000.00
Sub-Total	\$2,335,000.00	\$1,021,000.00	\$ -	\$3,356,000.00
7% Indirect Costs	\$163,450.00	\$71,470.00	\$ -	\$234,920.00
Total	\$2,498,450.00	\$1,092,470.00	\$ -	\$3,590,920.00

Performance-Based Tranche Breakdown				
	Recip Agency 1	Recip Agency 2	Recip Agency 3	Tranche %
	UNICEF	SFCG	0	
First Tranche:	\$1,748,915.00	\$764,729.00	\$ -	70%
Second Tranche:	\$749,535.00	\$327,741.00	\$ -	30%

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or

progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it		Head of UN Country Team where it does not.
--	--	--

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

		consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary

documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project¹⁵
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹⁵ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

<p>Objectif général : Renforcer la résilience des jeunes des régions du sud du Mali aux conflits et discours menant à la violence.</p>		<p>Indicateur 1.2 : % des personnes interrogées qui estiment que les opinions des jeunes sont prises en compte dans la gestion des conflits au sein de leur communauté (genre, tranche d'âge, commune, région)</p> <p>Niveau de référence: N/A Cible: 60%</p>	Baseline Evaluation finale	
		<p>Indicateur 1.3 : % des personnes interrogées rapportant que l'inclusion des jeunes dans la gestion des conflits et les processus de consolidation de la paix a contribué à renforcer la résilience des communautés et légitimer les institutions étatiques (genre, tranche d'âge, commune, région)</p> <p>Niveau de référence: N/A Cible: 60%</p>	Evaluation finale	
<p>Résultat 1: Les jeunes jouent un rôle actif dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au sein de leurs communautés.</p>		<p>Indicateur 1 a Proportion de structures de prévention et de gestion des conflits qui incluent les jeunes</p> <p>Niveau de référence : TBD Cible: 70%</p>	Système d'information du programme	
		<p>Indicateur 1b Proportion des jeunes bénéficiaires qui pensent que leurs opinions sont considérées dans prévention et la gestion des conflits dans leurs communautés (par genre, tranche d'âge, commune, région)</p> <p>Niveau de référence :TBD Cible:60%</p>	Système d'information du programme (U report)	
	<p>Produit 1.1 Les capacités et connaissances des jeunes hommes et femmes sur la gestion pacifique des conflits et l'engagement citoyen sont renforcées</p>	<p>Indicateur 1.1.1 : Nombre de jeunes formés dans la gestion pacifique des conflits et l'engagement citoyen (par genre, tranche d'âge, commune, région)</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 3000</p>	Système d'information du programme	
	<p>Produit 1.2 Les jeunes mènent des activités de mobilisation communautaires sur la prévention et la gestion des conflits</p>	<p>Indicateur 1.2.1 : Nombre d'activités de mobilisation organisées par les jeunes.</p> <p>Niveau de référence: TBD Cible: 72 000</p>	Système d'information du programme	
		<p>Indicateur 1.2.2 : Nombres de personnes (genre, tranche d'âge, commune, région) touchées par les activités de mobilisation communautaires</p> <p>Niveau de référence: TBD Cible: 1 000 000</p>	Système d'information du programme	

Résultat 2: Les leaders nationaux et locaux (traditionnels, religieux) et autorités collaborent avec les jeunes en tant qu'acteurs clés dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits		Indicateur 2 a : La politique nationale de la citoyenneté révisée intègre un cadre de concertation pour les jeunes Niveau de référence: NON Cible: YES	Système d'information du programme	
		Indicateur 2 b : % d'augmentation du budget du Ministère de la cohésion social dédié au financement des initiatives des jeunes Niveau de référence : TBD Cible: 2%	Système d'information des finances publiques	
	Produit 2.1 Des mécanismes de dialogue entre les jeunes et les leaders locaux (traditionnels, religieux) et autorités à tous les niveaux sont mis en place :	Indicateur 2.1.1 : Nombre de communes où au moins un mécanisme de dialogue est mis en place Niveau de référence: TBD Cible: 50	Système d'information du programme	
		Indicateur 2.1.2 : Nombres d'actions conjointes entre autorités et jeunes de promotion de la cohésion sociale menées dans 8 communes (commune, région) Niveau de référence : 0 Cible: 80	Système d'information du programme	
Produit 2.2 Les leaders nationaux et locaux ont leurs capacités renforcées pour intégrer les jeunes dans les mécanismes de prévention et gestion des conflits	Indicateur 2.2.1 : Nombre de comités PNCD qui soutiennent les initiatives des jeunes Niveau de référence: TBD Cible: 4	Système d'information du programme		
Résultat 3: Les jeunes ont accès à des plateformes sûres et inclusives d'échange et de promotion de bonnes pratiques pour la prévention et la gestion des conflits		Indicateur 3 a : Proportion des jeunes qui utilisent les services offerts par les maisons des jeunes (genre, tranche d'âge, commune, région) Niveau de référence: TBD Cible: 30%	Système d'Information du Programme (Baseline and U-report)	
		Indicateur 3 b : Proportion de jeunes des zones d'intervention couverts par la diffusion de messages médias relatifs à l'implication des jeunes dans la prévention des conflits (genre, tranche d'âge, commune, région) Niveau de référence: BD Cible: 70%	Système d'Information du Programme (U-report)	
	Produit 3.1 Les maisons et centres des jeunes sont équipés pour promouvoir les échanges et dialogues	Indicateur 3.1.1 : Nombre de maisons et centres de jeune fonctionnels dans la zone d'intervention du projet (commune, région) Niveau de référence : 0 Cible: 8	Système d'Information du Programme	
		Indicateur 3.1.2 : Nombre de maison et centre des jeunes équipées en matériels audiovisuels et plaques solaires (commune, région) Niveau de référence : 0 Cible : 12	Système d'Information du Programme	
	Produit 3.2	Indicateur 3.2.1 : Nombre de radios diffusant les messages sur la cohésion sociale (commune, région) Niveau de référence : 0 Cible: 12	Système d'Information du Programme	

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Questions	OUI	ON	Commentaires
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		Une base de données des partenaires potentiels de mise en œuvre existe déjà qui reste cependant à peaufiner en fonction de leur présence effective dans les zones/localités qui seront couvertes par le projet
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher		X	Les TDRs pour les nouveaux staffs à recruter ne sont pas encore disponibles
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		Les régions sont déjà connues et les communes d'interventions au niveau de chaque région seront identifiées de manière conjointe avec les autorités locales
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	x		Une large concertation avec les autorités nationales, notamment avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui assurera la tutelle du projet. Ces concertations se poursuivront pendant toute la phase de formulation pour garantir l'adhésion et l'appropriation de toutes les parties prenantes.
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?		X	Une revue documentaire est prévue au démarrage du projet afin de soutenir la planification des futures interventions.
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		Les critères d'identification des bénéficiaires ont été établis et seront validés de commun accord entre toutes les parties prenantes en charge de la mise en œuvre du projet
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires		x	Aucun accord formel n'a été mis en place avec la contrepartie nationale dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet dont la formulation est en cours. Cependant, les activités planifiées correspondent parfaitement aux attentes des partenaires gouvernementaux.
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?			Des arrangements clairs sont prévus entre les agences /structures non gouvernementales de mise en œuvre basés sur les expériences antérieures dans la gestion des projets PBF
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		Le choix des communes d'intervention, mise en place des cadres de concertations (Comité Technique de Suivi, commissions locales auprès des collectivités territoriales), les accords de partenariats avec les structures locales, les services techniques de l'Etat selon le cas etc.